

Compte Rendu

Réunion du Comité Directeur

Le 14 avril 2017,
À Tain l'Hermitage (Salle de l'OTSTT).

Présents : POUZET Jérémy (Président), SANJUAN Jean-Marc (Vice-président au Développement), FLEURY Anthony (Vice-président Vie Sportive), POLLIOTTI Benoît (Trésorier), COSTE Roxane (Secrétaire), BETHUNE Evelyne (secrétaire adjointe), DELPONT Emmanuel (commission adultes), FAYOLLE Vincent (commission jeunes), FRESSE Éric (Commission jeunes).

Salariés : VIDEAU Alexia (Agent de développement) et SPEL Sylvain (Directeur Sportif).

Représentants de clubs :

Ordre du jour :

- 1-Travaux de la commission jeunes.**
- 2- Travaux de la commission adultes.**
- 3-Travaux de la commission développement.**
- 4-Travaux des commissions communication et partenariat.**
- 5- Point financier.**
- 6- Proposition d'organisation d'un TIJ la saison prochaine.**
- 7-Organisation de l'Assemblée Générale.**
- 8- Questions diverses.**

1- Travaux de la commission jeunes :

a) TDJ :

Suite à la réunion de la Commission Jeune du 9 mars 2017, certains points sont présentés au CA.

Concernant la proposition d'une nouvelle formule de TDJ qui permettrait de réguler l'amplitude horaire des matchs par catégorie, la Commission Jeunes souhaitait proposer ce format comme une nouvelle possibilité pour les organisateurs, et non en remplacement total de ce qui existe. La Commission Jeunes propose que ce format soit testé sur 1 TDJ l'an prochain avant de le proposer à tout le monde et que cette autre formule de TDJ porte un autre nom.

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

La nouvelle formule de « TDJ » sera testée dès la saison 2017-2018 sur un TDJ. Elle sera renommée et proposée aux clubs qui pourront choisir entre la formule existante et cette nouvelle formule par la suite.

Les formules par équipes sont également évoquées. Elles concernent moins de joueurs que les TDJ classiques, mais cela entre dans les critères de labellisation. La question de l'évolution du nombre de joueurs ayant participé à ce type de tournoi par rapport à la saison précédente est évoquée. L'efficacité de l'information lors des stages promotionnels est également abordée.

Question : Est-il possible de mixer les équipes avec des joueurs de différents clubs? Non.

Nombre d'équipes supérieur à l'année précédente.

Question : Est-ce que les jeunes sensibilisés à ce type de tournoi lors des stages promotionnels ont participé ?

b) gestion des minibads sur TDJ :

Il est proposé que, lors des TDJ, les minibads enchainent leurs matchs sur les mêmes terrains autant que possible, pour éviter qu'ils s'éparpillent dans le gymnase. Il est possible de mettre une poule de minibads sur 2 terrains pendant 2h le matin, puis une autre poule de minibads sur 2 terrains pendant 2h l'après-midi.

c) Refus d'inscription lors des TDJ :

Il est décidé que, dans le cas où les inscriptions non payées avant la date limite soient trop nombreuses, il soit effectivement pris en compte la date et l'heure d'arrivée du mail d'inscription. Les inscriptions payées avant la date limite, peu importe l'envoi du mail, sont par contre elles prioritaires sur toutes les autres.

d) Coaching entre les points :

Il est proposé d'interdire le coaching entre les points et d'enlever les chaises de coach. Seule une tolérance sera conservée pour les minibads et poussins concernant la gestion des services (droite/gauche).

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Le coaching entre les points sera interdit sur les TDJ. Les chaises de coach ne seront donc pas autorisées. Une tolérance sera maintenue pour les minibads et les poussins concernant l'aide pour les services (alternance gauche/droite).

e) Convocations TDJ:

Il est proposé que les organisateurs de TDJ postent leur compétition sur le site Badiste, avec l'ensemble des informations et documents, mais sans forcément mettre en place les pré-inscriptions en ligne (qui marchent peu chez les jeunes). Ils pourraient ainsi, en plus d'un envoi par mail, déposer les différentes versions des convocations à cet endroit-là, qui seraient accessibles à tout le monde.

f) Le cpph des poussins :

La FFBad a fait le choix de masquer le CPPH des joueurs poussins. Cela pose problème pour la constitution des tableaux lors des TDJ. Une procédure pour retrouver le CPPH des joueurs sur poona a été communiquée en 1-7) du compte rendu de la Commission Jeune du 9 mars 2017. Cependant, pour simplifier la tâche des organisateurs, il est proposé de rajouter dans les fiches d'inscription une case où les clubs notent les CPPH des poussins à la date de leur inscription. Cela donnera déjà à l'organisateur un ordre d'idée du niveau de chaque poussin.

g) Stages :

Présentation de la proposition de la Commission Jeunes permettant de mettre des cadets en partenaire d'entraînement sur une journée lors de chaque stage dès la saison prochaine. Cela permettra de les initier progressivement à l'encadrement. L'ETD pourra ajuster le nombre de benjamins (ou de minimes), et de cadets, en fonction des effectifs dans chaque catégorie les saisons à venir.

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Les cadets pourront être pris comme partenaires d'entraînement sur une journée, lors des stages, dès la saison prochaine.

2- Travaux de la commission adultes :

a) Sondage vétérans :

Il est proposé de faire un sondage auprès des vétérans lors du CDSV, pour savoir quel format de compétition leur conviendrait le plus. Ce sondage permettra également d'évaluer la demande pour des interclubs vétérans.

b) Badbacools :

Les retours sont positifs pour l'organisation des badbacools. Un problème a été évoqué concernant les joueurs participant aux badbacool qui ont un niveau supérieur, mais qui sont classés jusqu'à D9. Il paraît difficile d'anticiper le niveau des joueurs peu ou non compétiteurs.

Il est proposé qu'Alexia soit dégagée de l'organisation des Badbacools afin que les clubs deviennent organisateurs, avec l'aide du Comité si nécessaire. Ce sont eux qui gèreraient les inscriptions lorsqu'ils ont déjà proposé un badbacool.

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Dès la saison 2017/2018, le Comité 26/07 délèguera l'organisation des Badbacools aux Clubs hôtes en ayant déjà accueilli un. Ceux-ci seront donc organisateurs et gèreront les inscriptions, le Comité pouvant les conseiller si nécessaire.

c) Interclubs :

Il est proposé de rajouter un point pour chaque division, dans le règlement des Interclubs Départementaux, afin d'éviter que des joueurs ne participent qu'aux phases finales.

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

En D1, un joueur ne pourra jouer les finales que s'il a joué au moins 2 rencontres dans les phases de poule de la saison. Sauf en cas d'un nombre de joueur insuffisant. Dans ce cas un joueur qui n'a pas joué de la saison, pourra jouer lors des barrages, si le CPPH de son meilleur tableau, est inférieur ou égal au CPPH du meilleur tableau des 2 meilleurs joueurs du même sexe, à J-10.

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

En D2, pour qu'un joueur puisse jouer dans les sorties de poule, il devra avoir joué au moins 2 rencontres en poule (1 seule si l'équipe est dans une poule de 4). Un joueur qui n'aura pas joué de la saison, pourra jouer aux barrages, si le CPPH de son meilleur tableau, est inférieur ou égal au CPPH du meilleur tableau du joueur du même sexe, à J-10.

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

En D3, pour qu'un joueur puisse jouer dans les sorties de poule, il devra avoir joué au moins 1 rencontre en poule.

La Commission Adultes a également proposé de créer une nouvelle D1 qui jouerait le week-end et une division « pré-régionale ».

Il est proposé que la « D1 week-end » fasse 5 matchs par rencontre, comme la D2.

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

La saison prochaine, il sera proposé une nouvelle division 1 qui jouera le week-end. Chaque rencontre comportant 5 matchs, comme en D2.

Pour la « pré-régionale », des propositions de fonctionnement sont présentées (**Annexe 1**). Une réflexion sur l'organisation, le règlement et la communication seront à mettre en place pour la saison 2017-2018. Il est également proposé de mettre en place une D2 qui jouerait le week-end l'année prochaine. Le règlement devra prévoir l'évolution de ces formules sur les deux années à venir.

Pour les ICN, il sera proposé aux clubs hôtes de coupler les rencontres avec un badminton le matin ou une action de parrainage avec des jeunes.

Il est évoqué l'idée de mettre en place une coupe interclubs sur un week-end la saison suivante avec un format de 5 matchs et la possibilité de distinguer séniors et vétérans si cela fonctionne. Ce point sera à détailler en Commission Adultes en début de saison prochaine.

d) Championnat Départemental Séniors et Vétérans :

Une réunion a eu lieu mercredi 12 avril (**Annexe 2**). Il est indispensable de voir précisément les différentes tâches sur lesquelles seront missionnés Sylvain et Alexia.

3) Travaux de la commission développement :**a) Projet de création de club à Privas :**

Il est indispensable de savoir s'il y a des tracés dans le gymnase du Lycée à Privas avant d'engager des démarches. Il est proposé qu'en l'absence de tracés, le Comité étudie la possibilité de création de club à Dieulefit.

b) Formation jeunes dirigeants :

Il semble nécessaire de créer une formation pour les jeunes dirigeants qui soit en lien avec les projets clubs, qui permette leur utilisation pour la gouvernance des clubs et serve aux dirigeants au niveau de la structuration. Il serait peut-être pertinent de ne pas cibler que les jeunes, mais aussi les nouveaux dirigeants.

c) Proposition de stages parabad :

La commission développement propose d'organiser deux stages parabad la saison prochaine, plutôt en début de saison.

- Un stage de perfectionnement qui serait ouvert aux licenciés FFBAD provenant d'AURA et de PACA. Le coût du stage est estimé à 600€ environ.
- Une journée découverte organisée au niveau départemental, qui serait ouverte aux licenciés FFBaD et aux joueurs handisports. Le coût du stage est estimé à 300€.

d) Clubs non-affiliés :

Un projet est en cours suite à un échange avec des adhérents du club des Vans. Il s'agit d'un projet d'intervention auprès des migrants des Vans. Une rencontre aura lieu avec les partenaires locaux. Le Comité 26/07 offrira aux migrants concernés des t-shirts du Championnat de France Vétérans.

Le Club de Villeneuve de Berg a invité le Comité à venir présenter l'affiliation progressive aux adhérents le 5 mai.

e) Interventions à l'ESAT de Lalevade :

L'ESAT de Lalevade est demandeur, depuis quelques années, pour des interventions rémunérées pour les personnes en situations de handicap. Un contact a été pris avec le club local l'année dernière, mais ce dernier n'a plus de salarié pouvant intervenir. Le Comité est donc sollicité pour un projet d'interventions. À savoir que l'ESAT se situe en ZRR, il y aurait probablement des subventions à obtenir au niveau départemental pour financer le projet.

4) Travaux des commissions communication et partenariat :

Le projet partenariat est évoqué, mais le Comité est toujours dans l'attente de réponses précises des deux fournisseurs dont les offres sont les plus avantageuses.

5) Point financier :

a) Finances du Comité 26/07 :

Les finances du comité 26/07 sont, à l'instant T, en positif de 4500 €. Sachant qu'il reste les salaires et les charges à payer d'ici la clôture des comptes, ainsi que des entrées (CDJ, CDSV, timbre de fin d'année...), les comptes devraient être équilibrés en fin de saison.

b) Subventions :

Alexia a envoyé le projet Comité au CNDS, mais les financements seront en baisse quoiqu'il arrive.

Plusieurs changements au niveau des demandes de subventions sont à prendre en compte dès la saison prochaine :

- **Au niveau du Département de l'Ardèche** : Les critères d'attributions changent, impliquant une modification du montant des subventions de plus ou moins 20% par rapport à l'année précédente. Les saisons suivantes les subventions pourront être réduites ou augmentées, sans limite de pourcentage par rapport aux années précédentes. Il reste difficile d'évaluer le montant exact qui pourrait être alloué au comité 26/07. Le délai de dépôt des dossiers est fixé à fin mai.
- **Au niveau du Département de la Drôme** : il est prévu 200 000€ de baisse budgétaire pour la compétence sport. Il a été annoncé que le Département de la Drôme ne prendrait en compte le financement que d'un seul salarié. Cependant, des discussions sont en cours pour obtenir une prise en charge au prorata du nombre de licenciés en Drôme. À savoir, que la plupart des axes de projets de financement ne correspondent pas aux actions que l'on pourrait proposer en badminton.

Il résulte de ces nouvelles orientations budgétaires au niveau CNDS et Départements que des difficultés financières sont à prévoir pour les saisons suivantes. Pour l'année prochaine, la baisse de subventions serait déjà comprise entre 12 000 et 16 000 €.

Des choix doivent être pris au niveau des actions Comité, afin qu'elles puissent palier à ces restrictions budgétaires. La question du délai long nécessaire au travail de développement, notamment auprès des clubs non-affiliés est évoquée. La recherche de partenaires privés devra être envisagée plus sérieusement. Mais il est évident que cela demande des compétences particulières et un travail approfondi qui ne pourra aboutir avant la saison prochaine.

Une réunion budgétaire spécifique sera programmée afin d'exposer, échanger et prendre les orientations nécessaires pour la saison prochaine.

6) Proposition d'organisation d'un TIJ la saison prochaine :

Il est proposé que le Comité 26/07 se positionne pour organiser un TIJ la saison prochaine. Cela pourrait être un apport financier supplémentaire et un moyen de promouvoir l'image du Comité.

Une étude du cahier des charges pour l'organisation d'un TIJ est nécessaire. Dans le cas où le Comité 26/07 pourrait postuler, il sera nécessaire de déterminer quelle période serait la plus adaptée.

Vote :

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Si le cahier des charges de la Ligue le permet, le Comité 26/07 posera sa candidature pour l'organisation d'un TIJ lors de la saison 2017/2018.

7) Organisation de l'Assemblée Générale:

L'Assemblée générale du Comité 26/07 aura lieu le samedi 24 juin, dans la partie haute de la salle Vercors de Bourg-de-Péage.

Il sera fait une demande pour obtenir des terrains le matin, afin d'organiser les finales des interclubs de D2 et D3.

La réunion calendrier aura lieu le matin et l'AG sera fixée vers 15h.

Les Commissions devront transmettre leurs comptes rendus d'activités avant le 24 mai.

L'AG financière sera fixée en septembre.

8) Questions diverses :

Date du prochain CA : vendredi 9 juin.

Fin de la réunion : 00h34.

**Le Président,
POUZET Jérémy,**



**La secrétaire,
COSTE Roxane,**

